

**François Asselineau, exclu du débat de BFMTV de ce jeudi, dénonce une prise de position politique de la chaîne à son encontre**

# COMMUNIQUÉ

23/05/19

**François ASSELINEAU**, exclu du **débat de BFMTV** de ce jeudi, **dénonce** une **prise de position politique** de la chaîne à son encontre.

# COMMUNIQUÉ

23/05/19

**François ASSELINEAU**, exclu du **débat de BFMTV** de ce jeudi, **dénonce** une **prise de position politique** de la chaîne à son encontre.

## Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie, en libérant la France de la prétendue union européenne, de l'OTAN et de l'euro~~  
découvrir par voie de presse que François Asselineau n'y était pas invité.

BFMTV a donc décidé d'exclure une seule tête de liste - celle de l'UPR - parmi les douze qui avaient été présentes au débat du 4 avril 2019 sur France 2, et qui avaient ainsi ouvert la campagne médiatique.

Tout aussi surprenant a été de constater l'invitation de M. Philippot, auquel BFMTV accorde ainsi le monopole de défendre la ligne du Frexit devant les téléspectateurs, alors qu'il a été vice-président d'un parti d'extrême droite, en l'occurrence le Front National, pendant cinq ans (2012-2017), qu'il a tenté au cours des dernières semaines de faire alliance, moyennant finance, avec M. Dupont-Aignan, ardent opposant du Frexit, et qu'il s'est finalement allié à M. Barnaba, lui-même à l'origine opposant au Frexit et avocat d'une « autre Europe ».

Ce choix biaisé porte ouvertement préjudice à l'UPR en feignant d'ignorer que notre mouvement, aujourd'hui le troisième parti politique de France en nombre d'adhérents payants, milite avec constance depuis plus de douze ans pour la libération de la France de l'Union européenne, de l'euro et de l'OTAN et que sa tête de liste, François Asselineau, ancien candidat à l'élection présidentielle, est connu nationalement comme étant le principal promoteur du Frexit en France.

**En excluant François Asselineau de son débat, BFMTV adopte une position politique hostile à l'UPR, à ses adhérents, à ses sympathisants et à ses électeurs.**

Face à cette manœuvre, François Asselineau, accompagné de représentants du service presse et du service juridique de l'UPR, a été reçu mardi 21 mai 2019 par le Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, M. Roch-Olivier Maistre.

François Asselineau lui a fait part du sentiment profond d'injustice que cause cette décision à tous les adhérents et sympathisants de l'UPR et de lui demander l'intervention explicite du CSA pour qu'il soit présent au débat organisé par BFMTV. M. Maistre, dont l'UPR salue la courtoisie républicaine, s'est montré particulièrement attentif aux arguments présentés et a déferé la question au Collège (formation plénière) du CSA.

Ce dernier a statué ce matin même, mercredi 22 mai, et n'a pas donné droit à notre requête, au motif qu'il ne lui appartiendrait pas d'enjoindre à une chaîne de présenter un candidat en particulier au cours d'un débat télévisé.

Le Collège a considéré que le traitement de François Asselineau et de la liste « Ensemble pour le Frexit » par BFMTV pendant la campagne électorale ne présente pas d'irrégularité, alors même que la tête de liste de l'UPR aura bénéficié d'une douzaine de minutes de temps de plateau sur BFMTV pendant la campagne le 22 mai au soir, contre par exemple quatre plateaux de 24 minutes chacun (soit un total de 1h34), sans compter le débat à venir, pour la tête de liste du parti Les Patriotes, M. Philippot.

L'UPR juge incompréhensible la position du Collège du CSA devant une telle iniquité factuelle de traitement.

Quant à la chaîne BFMTV, ses choix éditoriaux témoignent d'une volonté manifeste de privilégier outrancièrement M. Philippot par rapport à François Asselineau, et ce malgré :

- le caractère tout à fait récent du parti Les Patriotes relativement à l'UPR qui propose le Frexit sans ambiguïté depuis douze ans ;
- l'absence de ce parti à la quasi-totalité des élections qui ont eu lieu 2018 et auxquelles a participé l'UPR ;
- la disproportion entre le nombre d'adhérents de l'UPR et des Patriotes, de l'ordre de dix fois supérieur, ainsi que la quasi-égalité des sondages obtenus ;
- le positionnement à l'extrême-droite des Patriotes d'après le [classement effectué par le ministère de l'Intérieur](#), en totale opposition avec le positionnement « divers » au-dessus du clivage gauche-droite qui caractérise l'UPR.

Enfin, l'UPR fait observer que la jurisprudence du Conseil d'État qui avait été rendue le 4 avril 2019 au sujet de France Télévisions, et qui faisait primer la liberté éditoriale sur les règles d'équité, n'est pas applicable en l'espèce

## **Union Populaire Républicaine | UPR**

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~ puisqu'elle a été prise en considération de la période non-électorale au cours de laquelle s'est inscrit le débat de France 2. À l'inverse, le débat organisé sur BFMTV le jeudi 23 mai 2019 aura lieu dans la période officielle de campagne médiatique durant laquelle devraient s'appliquer les règles d'équité.

**En agissant d'une façon aussi partisane, BFMTV se singularise parmi tous les médias audiovisuels français. CNEWS et Europe 1 le 7 mai, LCI et RTL le 20 mai, France 2 et France Inter le 22 mai, ont compris leur devoir d'assurer le pluralisme en invitant François Asselineau aux débats qu'ils ont chacun organisé depuis le début de la campagne médiatique pour les européennes.**

De l'avis général, les interventions de François Asselineau au cours de ces débats ont d'ailleurs notablement contribué à rendre ces débats plus intéressants et plus vivants.

L'UPR constate que la discrimination dont elle est victime de la part de BFMTV illustre un choix éditorial tout à fait partial et préjudiciable au traitement de la question du Frexit dans le débat public, en privilégiant un candidat de l'extrême-droite au détriment de François Asselineau et de son parti, l'UPR, qui rassemble très largement des personnes de tous horizons politiques, en se plaçant au-dessus du clivage gauche-droite.

Au bout du compte, ce sont les électeurs, dont la volonté légitime d'un renouvellement de l'offre politique croît d'année en année, qui pâtissent de la censure implicite de tout un courant d'opinion par une chaîne privée et de la promotion déloyale de certains candidats au détriment d'autres par cette même chaîne. Un parti-pris aussi flagrant devrait susciter la réprobation publique de tous les observateurs consciencieux et honnêtes de la scène politique française.

**En conséquence, l'UPR appelle tous les démocrates, tous les gilets jaunes et tous les électeurs attachés à la juste représentation des opinions politiques dans les médias télévisuels, qu'ils soient ou non ses sympathisants, à boycotter le débat organisé par la chaîne BFMTV le 23 mai 2019 et à adresser par tous les moyens à cette chaîne de télévision l'expression de leur mécontentement et de leur colère légitimes.**

**François Asselineau interviendra en direct le 23 mai 2019 à 20h45 sur UPRTV - à l'heure même du débat sur BFMTV dont il a été injustement évincé - pour dénoncer la promotion éhontée de M. Philippot par BFMTV, dénoncer l'iniquité de traitement de la liste « Ensemble pour le Frexit » et exposer son programme aux Français.**

Il répondra en direct pendant deux heures aux questions des internautes. L'UPR souhaite que le maximum d'internautes se mobilisent à cette occasion.